

CONTRAT DE SATISFACTION

Diagnostic et Conseil.

Prendre rendez-vous afin de vous conseiller au mieux selon vos attentes et améliorer les performances énergétiques de votre habitation à travers différents corps de métier (isolation, menuiseries, ventilation, système de chauffage et de refroidissement).

Prise de Côtes.

Vérification des côtes à domicile puis double contrôle approfondi par notre métreur pour lancement en fabrication.

Devis gratuit et détaillé.

Diagnostic complet incluant la fourniture et la pose, le type de menuiserie, le type de mise en œuvre, la nature du vitrage, le mode d'ouverture.

Solutions de Financement.

Offrir la solution la mieux adaptée au meilleur prix en vous faisant bénéficier de toutes les aides possibles (Financo, Eco PTZ, Crédit d'impôt, ...).

Respect des Délais.

8 semaines après commande en moyenne selon le type de menuiseries.
(Fabrication Usine 100% Française)

Qualité de Pose.

Pose effectuée par un personnel qualifié et spécialement formé au remplacement de menuiseries extérieures conformément aux normes CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).
Réaliser un travail de pose soigné (dans les règles de l'art) et sans dégradation (protection des meubles et sols, nettoyage en fin de travaux et évacuation des anciennes menuiseries).
Notre certification QUALIBAT RGE nous impose des contrôles inopinés sur nos chantiers.

Bilan de fin de Chantier.

Le responsable de pose vous explique le fonctionnement et l'entretien à apporter pour chaque menuiserie.

Certificat de Garantie.

Vous bénéficiez d'une garantie usine pour l'ensemble de vos menuiseries (matériel suivi et garantie assurée). Cette garantie couvre tous les défauts de fabrication ayant une incidence sur l'aspect, la solidité ou les performances de vos menuiseries, toutes anomalies de pose, tout fonctionnement défectueux des menuiseries pour autant qu'il ne résulte pas d'une utilisation anormale ou d'une modification inappropriée des produits. Elle vous assure le bon fonctionnement et la parfaite étanchéité de vos menuiseries.

Service Après-Vente.

Permanence téléphonique 5j/7 de 8h à 9h et de 14h à 15h.
Intervention 5j/7 jusqu'à 18h.

Préserver l'Environnement.

Vos anciennes menuiseries évacuées en déchetterie.
Recyclage de nos menuiseries.

Expert en économies d'énergies, ACCES HABITAT est certifié QUALIBAT RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Nous vous orientons vers des choix judicieux pour vos travaux d'isolation afin d'améliorer votre confort et réduire votre consommation d'énergies.

